

	Mairie de Saint Hilaire le Grand Rue de Reims Tél. : 03 26 70 00 26 Mail : mairie-sthilairelegd@orange.fr saint-hilairelegrand51.weebly.com	DEPARTEMENT DE LA MARNE
		ARRONDISSEMENT DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2019

Mme le Maire déclare la séance ouverte à 20h34.

En présence de

Mme Agnès PERSON, Maire, Mmes : Antonia PAQUOLA, Lydie THIEBAULT, MM : Pascal APPERT, Gilles BEAULANDE, Jean-Michel GILLET, Bernard MACHET, Robert PARIS.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal précédent

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2019 est lu et approuvé à l'unanimité.

Adhésion convention prestation santé et prévention du centre de gestion de la Marne

Mme le Maire présente la proposition d'adhésion à la convention de prestation santé et prévention du centre de gestion de la Marne. La convention socle assurant le suivi médical des agents dont la cotisation est fixée à 0.28% de la masse salariale.

Après en avoir délibéré, Mme le Maire propose de passer au vote :

POUR : 8 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

Convention de droit d'usage de la voirie pour le passage des convois exceptionnels

Mme le Maire indique avoir reçu une demande de convention de droit d'usage de la voirie de Saint-Hilaire le Grand pour le passage de convois exceptionnels transportant des éoliennes.

M. Jean-Michel GILLET indique que l'Association Foncière a été contactée également et qu'elle va négocier un dédommagement pour le passage et que la commune peut se mettre en rapport avec le Président de l'AF pour en discuter.

Mme Lydie THIEBAULT souhaite que la convention soit signée.

Mme Antonia PAQUOLA précise qu'il faut laisser la voie libre de tout obstacle.

Après en avoir délibéré, Mme le Maire propose de passer au vote :

POUR : 8 pour un vote de principe - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

Règlement du cimetière

Mme le Maire demande à chacun s'il a des choses à ajouter au règlement du cimetière, autres que celles proposées par la commission.

Après en avoir délibéré, Mme le Maire propose de passer au vote :

POUR : 8 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

Il est proposé de voter le tarif de dispersion des cendres lors d'un prochain conseil afin d'étudier au préalable les tarifs pratiqués.

En ce qui concerne le support des plaques nominatives, M. Jean-Michel GILLET propose d'utiliser les pierres stockées près de la rivière.

Points travaux et divers

Mme le Maire, fait un point sur les différents travaux en cours dans la commune :

- Église :
Elle a demandé à la communauté de communes pour avoir avant montage les plaques qui seront fixées au toit de l'église afin qu'elles soient peintes de la même couleur que celles déjà présentes.
- Salle des fêtes :
En attente de devis pour retourner le sens d'ouverture de la porte des WC PMR. Le grenier est presque vide, il ne reste que la partie de l'école qui va débarrasser dès réception des caisses de stockage.
Il ne restera qu'à trouver un système d'isolation coupe-feu pour les portes du dessous de scène.
M. Gilles BEAULANDE rappelle comme déjà évoqué la possibilité de fixer une plaque anti-feu sur les portes.
M. Jean-Michel GILLET propose de commencer par cela et de voir ensuite l'avis donné lors de la visite de contrôle.
L'agent technique sera chargé d'installer la plaque.
Des devis pour la remise en état des serrures des portes extérieures sont arrivés en mairie, à la lecture des devis, l'entreprise DSVP est retenue pour le changement de 3 crémones qui ne sont plus aux normes et qui retombent pouvant occasionner des blessures.
- Matériel de désherbage :
La tondeuse sera bientôt livrée, le coupe bordure a été échangé pour un plus léger et plus maniable, la remorque est arrivée.
- Le nettoyage de la cuve à fuel sera effectué lorsque le chauffage sera coupé. Jean-Michel GILLET précise qu'il faut prévenir la personne 3 semaines/ 1 mois avant l'intervention.
- Cimetière :
Le mur a été réparé par l'agent technique, le travail est très bien fait.
M. Robert PARIS dit qu'il faudra s'occuper des arbres proches du mur, M. Gilles BEAULANDE ajoute qu'il faut anticiper sur la taille des arbres pour éviter d'éventuels dégâts occasionnés par les racines.
Les columbariums devraient être posés avant l'été.
- Réserve d'eau :
Mme Lydie THIÉBAULT doit se renseigner sur les tarifs d'une cuve de 1000L à poser sur des traverses de chemin de fer. Soit la superposition de 2 cuves de 500L.
- Tondeuse :
La nouvelle tondeuse fonctionnant à l'essence, il faudra installer des cuves pour le stockage. Si des bidons suffisent, M. Jean-Michel GILLET peut les fournir. Il demande cependant qu'un conseiller s'engage à aller chercher l'essence régulièrement.
- Elections :
Il est nécessaire d'ajouter des panneaux pour l'affichage électoral, en effet 33 listes sont présentes.
M. Pascal APPERT peut fournir des planches de coffrage (grands panneaux), M. Bernard MACHET propose son aide pour l'installation.

- Ecole :
La nouvelle imprimante pour l'école primaire devra être installée avant la rentrée scolaire 2019, les devis sont en attente.
Les distributeurs de papier sont à changer, il est décidé de commander des distributeurs feuille à feuille pour éviter le gaspillage.
- Vigilance citoyenne :
Mme le Maire indique à l'assemblée qu'il est nécessaire de remplacer M. Anthony JOSEPH qui a déménagé. Il sera proposé à M. Claude BRASIER ou M. DUBOIS qui habitent la zone concernée pour le remplacer.
- La date du 25 mai est retenue pour le nettoyage du cimetière et du clocher.
- Une convention tripartite doit être signée avec le Département, la commune et M. Franck THIÉBAULT pour le déneigement des rues de St Hilaire.

Fêtes

- Fête patronale :
M. Jean-Michel GILLET donne des informations sur les attractions présentes cette année.
L'association Saint-Hilaire en fête anime le samedi soir, les pompiers se chargent du dimanche. A voir si un match de foot pourra être retransmis.
- 14 juillet :
M. Jean-Michel GILLET se charge de commander le feu d'artifice en commun avec la commune de Jonchery/Suippe, Mme Antonia PAQUOLA fera le point sur les lampions, bougies et baguettes à commander.

Questions diverses

Mme le Maire donne diverses informations :

Un habitant de la commune en reconversion professionnelle souhaite faire un stage au sein de l'équipe communale en tant qu'agent communal polyvalent. Il n'y a aucun coût pour la commune. L'assemblée donne son accord pour la signature de la convention avec les différentes parties.

La Communauté de Communes prévoit l'achat d'une balayeuse. Le coût de revient pour l'achat de la balayeuse, le passage avec chauffeur sur les voiries avec trottoirs est de 130€ du kilomètre.

M. Jean-Michel GILLET indique que des économies sont faites sur le dos des communes et que des charges récurrentes s'ajoutent au budget communal. Mme le Maire précise que les voiries concernées sont la rue de Reims, la rue Canart et la rue de Souain, ce qui ne représente pas un coût énorme. M. Jean-Michel GILLET confirme l'accumulation de charges.

Fin du conseil à 23h15

Prochain Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 3 juin 2019.